

Contentieux de la Sécurité sociale (DU)

RS3486 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128g
Formacode(s)	13205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE - CENTRE FORMATION CONTINUE PANTHEON SORBONNE ·
SIRET : 19751717000506

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme d'Université « Contentieux de la Sécurité sociale » a pour objectifs de proposer une formation qualifiante et diplômante à des salariés des organismes de la Sécurité sociale, soit occupant des fonctions juridiques et contentieuses sans avoir eu une formation préalable adaptée, soit ayant à traiter de réponses juridiques complexes ou encore étant amenés à occuper ces fonctions dans le cadre d'une mobilité.

Les objectifs principaux sont :

Pour les salariés :

- Approfondir leurs connaissances pour mieux maîtriser leur poste et les missions qui leur sont confiées.
- Favoriser la mobilité interbranche en leur permettant de postuler à des postes équivalents auprès d'organismes au sein des différents régimes de la Sécurité sociale.

Pour les employeurs des organismes de Sécurité sociale :

- Mieux maîtriser le risque juridique lors d'un contentieux
- Accompagner l'évolution et la montée en compétence de leurs salariés

La certification a été créée initialement en partenariat avec la branche recouvrement, puis généralisée à l'ensemble des branches de Sécurité sociale. Il s'agit de donner la qualification et les compétences nécessaires aux personnes en poste sur un métier en lien avec le contentieux spécifique qu'est celui de la Sécurité sociale. Ces personnes n'ont en effet souvent pas ou peu de connaissances spécifiques sur ces thématiques lorsqu'elles sont amenées à prendre ces postes (après un recrutement ou une évolution professionnelle). Cela permet donc aux caisses qui les emploient que le risque contentieux soit mieux maîtrisé (et d'améliorer les aspects financiers qui en découlent), et de favoriser la mobilité professionnelle inter-branche pour ces salariés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Appréhender l'environnement législatif et réglementaire. Il s'agit de mobiliser les ressources adaptées, et de comprendre les enjeux, les causes et les conséquences des évolutions des règles applicables en matière de Sécurité sociale.

2. Identifier les questions juridiques et y apporter un niveau de réponse approprié, face au risque de contentieux en matière de Sécurité sociale. Anticiper et traiter les difficultés d'application du droit de la Sécurité sociale dans le cadre du quotidien des caisses de Sécurité sociale.

3. Construire et énoncer clairement un argumentaire. Rédiger des conclusions et plaider un dossier, dans le sens des intérêts représentés.

1. Appréhender l'environnement législatif et réglementaire.

- Maîtriser l'organisation du système juridique français : connaître et comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire pour traiter efficacement un dossier

- Rechercher des informations adaptées face à une question concrète
 - Mobiliser les éléments appropriés face à un problème juridique de Sécurité sociale
2. Identifier les questions juridiques et y apporter un niveau de réponse approprié, face au risque de contentieux en matière de Sécurité sociale.
- Maîtriser l'environnement juridique de la Sécurité sociale et de la protections sociale, et faire preuve d'agilité, de curiosité, et de communication entre organismes de sécurité sociale
 - Cibler les enjeux juridiques face à une situation contentieuse en lien avec la Sécurité sociale : traiter les questions juridiques de façon opportune.
 - Apporter le niveau de réponse adapté aux enjeux : mesurer le degré de complexité d'une question, et construire une réponse adéquate.
3. Construire et énoncer clairement un argumentaire
- Rédiger des conclusions pour traiter des dossiers contentieux
 - Respecter les règles de procédures applicables
 - Plaider un dossier devant une Cour, dans le sens des intérêts représentés, et emporter la conviction du juge

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 ou d'un titre homologué niveau III et exercer une fonction juridique au sein d'un organisme de Sécurité sociale.

Ou justifier d'une expérience professionnelle significative au sein d'un service juridique, d'au moins trois années, en rapport direct avec l'intitulé de la formation, avec accès à la formation par le biais d'une VAP permettant de mettre en avant les compétences acquises avant l'entrée en formation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6171

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3486/>